

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Éducation Nationale

FRANÇAIS

3

Troisième année secondaire
Toutes les filières

Guide du professeur

Fethi MAHBOUBI
IEF

Office National des Publications Scolaires

Ce guide vise à expliciter la démarche adoptée dans le manuel de Français 3^{ème} A.S. et son contenu. Il présentera le manuel, son organisation et donnera des explications quant à la progression et à la démarche adoptées. Il ne prétend pas se substituer à la préparation du professeur ou à la mise en place d'activités qui restent à concevoir de manière adaptée à la classe et aux besoins des élèves.

I Présentation du manuel de Français 3^{ème} A.S.

Le manuel de Français de 3^{ème} Année Secondaire est un outil didactique adaptable, selon des activités spécifiques que le programme décline de la page 16 à la page 22, aux deux filières de 3^o année secondaire issues de la restructuration de l'enseignement secondaire général et technique. à savoir les filières « Lettres et Langues Etrangères » et « Techniques, Sciences Expérimentales, Mathématiques, Gestion Economie ».

Ce manuel est conforme au programme officiel tant du point de vue du contenu que de celui de l'approche préconisée.

Les activités proposées prennent en charge les différents domaines d'apprentissage (écrit et oral) pour l'installation (ou le développement) d'une compétence de communication.

Les supports proposés à la lecture et à l'analyse se veulent en adéquation avec le niveau attendu d'élèves ayant eu une scolarité normale.

Le manuel propose des situations d'évaluation diagnostique, formative et certificative.

II Fiche technique du manuel

Le manuel de 3ème A.S. propose :

1- Des supports écrits en relation avec les objets d'étude inscrits au programme. Ces supports se veulent aussi variés qu'adaptés aux objectifs d'apprentissage et permettent de développer des activités dans différents domaines.

2- des activités permettant de développer les compétences retenues dans le programme dans les différents domaines d'apprentissage, à savoir :

- des compétences de lecture à l'écrit et à l'oral;
- des compétences de production à l'écrit et à l'oral.

3 - une conception de l'apprentissage qui repose sur des situations – problèmes de recherche pour l'élève et pour le professeur.

4 - des situations d'apprentissage qui favorisent la réalisation de projets individuels et / ou collectifs.

5 – l'évaluation comme une étape intégrée à l'apprentissage : une évaluation diagnostique avant chaque projet, une évaluation formative, à la fin de chaque séquence, pour réguler les actions pédagogiques et améliorer les performances et une évaluation certificative à la fin du projet.

La démarche adoptée consiste à soumettre à l'analyse (activité de compréhension) le texte proposé, choisi en fonction de la situation de communication, du système d'énonciation qu'il présente et des pertinences, aux plans discursif et linguistique qu'il contient pour permettre à l'élève de percevoir les aspects du discours inscrits au programme et les structures qui en rendent compte.

Cette analyse et la manipulation des données contenues dans le support permettent de « faire le point » pour fixer les notions à retenir et à réinvestir dans des activités de production (écrite ou orale). Ces activités, proposées à la suite de chaque texte, ont un double intérêt :

- Elles permettent à l'élève un entraînement à la production du discours en fonction de l'intention communicative énoncée dans la consigne. Cet entraînement facilitera la réalisation du projet dont il a la charge. Il sera soutenu par des feuilles de route qui jalonnent son parcours.

- Elles permettent au professeur de mettre en place des activités aussi variées que nécessaires (au plan lexical, phrastique, sémantique, organisationnel et discursif).

Le projet est le cadre intégrateur des activités de production écrites et/ou orales. Il est la performance à travers laquelle se manifestent les compétences développées et le lieu d'intégration des acquis.

Le manuel de 3^{ème} A.S. prend en charge les différents types d'évaluation et les situe à des moments adaptés à leurs fonctions :

- L'évaluation diagnostique qui est un processus de mesure, de jugement et de décision trouve sa place avant chaque projet sous forme d'activité de compréhension et/ou de production et permet au professeur de contrôler les « pré requis » pour organiser son action pédagogique en fonction du niveau de ses élèves. Elle permettra aussi à l'enseignant d'identifier le niveau réel des apprenants afin d'élaborer un plan de formation ou d'opérer les remédiations nécessaires avant de se lancer dans un nouveau processus d'apprentissage.

- L'évaluation formative intervient au fur et mesure que le processus d'apprentissage se déroule (à la fin de chaque séquence). Elle permet de comparer les performances des apprenants par rapport aux objectifs assignés afin d'apporter les régulations adéquates si cela s'avère nécessaire. Elle facilite la gestion du projet et l'adéquation entre les visées et les stratégies employées.

- L'évaluation certificative (en fin de projet) permet de constater les acquis réels de l'apprenant. Elle met en évidence les lacunes et les éléments positifs sur lesquels peut s'appuyer le professeur pour adapter sa stratégie sur le plan des objectifs, des contenus et de la résolution des "situations – problèmes" proposées.

III Plan du manuel

Projet 1 :

Dans le cadre de la commémoration d'une journée historique, réaliser une recherche documentaire puis faire la synthèse de l'information à mettre à la disposition des élèves dans la bibliothèque de l'établissement.

Objet d'étude : Textes et documents d'Histoire.

Intention communicative : Exposer des faits et manifester son esprit critique.

Séquence 1 : Informer d'un fait d'Histoire.

Séquence 2 : Introduire un témoignage dans la relation d'un fait d'Histoire.

Séquence 3 : Analyser et commenter un fait d'Histoire.

Projet 2 :

Organiser un débat d'idées puis en faire un compte-rendu.

Objet d'étude : Le débat d'idées.

Intention communicative : Dialoguer pour confronter des points de vue.

Séquence 1 : S'inscrire dans un débat : convaincre ou persuader.

Séquence 2 : Prendre position dans un débat : concéder et réfuter.

Projet 3 :

Dans le cadre d'une journée « portes ouvertes », exposer des panneaux sur lesquels seront reportés des appels afin de mobiliser les apprenants et les visiteurs autour de causes humanitaires.

Objet d'étude : L'Appel.

Intention communicative : Argumenter pour faire réagir.

Séquence 1 : Comprendre l'enjeu de l'appel et structurer ce dernier.

Séquence 2 : Inciter son interlocuteur à agir.

Projet 4 :

Rédiger une nouvelle fantastique pour exprimer son imaginaire et provoquer trouble et questionnement chez le lecteur.

Objet d'étude : La nouvelle fantastique.

Intention communicative : Exprimer (dans une nouvelle fantastique) son imaginaire et provoquer trouble et questionnement chez le lecteur.

Séquence 1 : Introduire le fantastique dans un cadre réaliste.

Séquence 2 : Exprimer son imaginaire dans une nouvelle fantastique.

Séquence 3 : Comprendre l'enjeu de la nouvelle fantastique.

Chaque projet prévu dans le programme est sous-tendu par une intention communicative. Ces intentions communicatives ont déterminé, en dernière instance, le découpage en séquences. Le nombre de séquence a été déterminé en fonction des critères suivants : La complexité de l'objectif visé et la nouveauté des aspects du discours pour l'élève. Ainsi le 1er et le 4ème projets sont envisagés en trois séquences ; les 2ème et 3ème en deux séquences.

Il s'agit de mener l'élève vers une maîtrise progressive des mécanismes et des structures de la langue et renforcer ses capacités à interroger les éléments linguistiques contenus dans un discours pour déceler l'intention communicative du locuteur (ou du scripteur) en tant que destinataire d'un discours d'une part, et rendre perceptible son intention communicative en tant que producteur de discours d'autre part.

A l'intérieur de chaque séquence, nous avons prévu un certain nombre de textes (4 ou 5) pour établir une progression dans le renforcement de la compétence et permettre, en classe, des activités suffisantes pour mener l'élève vers une maîtrise de l'analyse ou de la production d'un discours.

Chaque support est choisi en fonction de l'aspect du discours à mettre en relief, matérialisé dans la rubrique « faire le point ». Cette

rubrique met en évidence ce qui caractérise le support sélectionné dans une logique de progression vers l'objectif d'apprentissage visé. Elle intervient après une activité de compréhension dans laquelle l'élève est orienté vers le système d'énonciation, la situation de communication et les pertinences linguistiques caractérisant le discours en question.

Cette « mise au point » faite, c'est-à-dire une pertinence du discours relevée, l'on passe à une activité de production (écrite ou orale) pour mettre l'élève devant une situation-problème et lui permettre d'opérationnaliser les acquis en compréhension.

Le professeur fera de cette activité de production le moment où, collectivement, en groupes ou individuellement, les élèves manipuleront les éléments de la langue pour élaborer un discours (écrit ou oral) marqué par une cohérence sémantique et manifester une intention communicative précise énoncée dans la consigne. Ces activités de compréhension et de production sont organisées et hiérarchisées dans la perspective de soutien à la réalisation du projet de l'élève. Certaines activités de production relèvent des techniques d'expression comme le résumé, la synthèse, etc.

IV – Les contenus

CHAPITRE 1: TEXTES ET DOCUMENTS D’HISTOIRE.

Ce chapitre est divisé en trois séquences.

Ces trois séquences permettent de distinguer « le narrable » de « l’argumentable » dans un écrit d’historien.

Séquence 1 : Informer d’un fait d’histoire.

Les trois premiers textes (Histoire de la Coupe du Monde, Brève histoire de l’informatique et la colonisation française) permettent au professeur de clarifier la notion de fait d’histoire, de montrer la progression chronologique dans l’exposition des faits, l’effacement de l’auteur et l’enjeu du discours.

Les activités d’expression (écrite et orale) vont mettre l’élève face à deux situations :

1- Rechercher des faits, les dater, les hiérarchiser et informer son interlocuteur.

2- Procéder à la réécriture des faits en utilisant d’autres procédés linguistiques et un autre système d’énonciation avec comme intention communicative : exposer pour informer.

Le texte suivant (Histoire des Arabes : l’Islam et les conquêtes de D. Sourdel), présente une narration de faits dans la même perspective (informer) et avec les mêmes caractéristiques : effacement de l’auteur, neutralité manifeste, etc. La typologie est, de ce fait, marquée par des pertinences propres au récit (temps verbaux, chronologie, personnages, verbes d’action, etc.).

L’activité de production consiste à demander à l’élève de reformuler, de manière claire et précise les informations données par le texte d’une part, et d’aborder la technique du résumé et de la prise de notes d’autre part. (il serait souhaitable d’orienter les élèves vers l’utilisation de phrases nominales pour renseigner la colonne « événements » dans le tableau proposé).

Les deux textes suivants : « La société européenne d’Algérie » et « La population urbaine en Algérie dans les années 1920 » de M. KADDACHE) ont été choisis pour orienter l’élève vers une autre perspective du discours avec une visée communicative explicite : exposer pour expliquer.

Cette explication donne une autre dimension au discours : la marque de l'historien. Le discours reste cependant objectif. L'historien informe d'une situation en s'appuyant sur :

- 1- une réalité vécue,
- 2- des documents authentiques.

Mais cette situation étant analysée, la présence de l'auteur est indéniable, sans pour autant altérer l'aspect objectif du discours.

Il reste que les chiffres donnés, les explications fournies et les références citées font que l'auteur cherche à faire de son lecteur un témoin et qu'il veut en quelque sorte le convaincre de son analyse. **Le procédé discursif, tel que choisi par l'auteur, fait que son discours relève, en quelque sorte, de l'argumentatif.**

Avec les caractéristiques et les moyens linguistiques marquant son appartenance au récit et une visée communicative rendant le discours objectif, l'enjeu est tout autre : Informer d'un fait et faire partager son point de vue sur ce fait.

Cette synthèse est rendue par le poème rapporté par Melha BENBRAHIM dans lequel la relation d'événements est envisagée comme une transmission d'un vécu pour « éclairer, aviser, éduquer, etc. ». Ce qui constitue la mémoire est la somme de faits vécus et versés au profit de l'expérience, du présent et de l'avenir au plan culturel et identitaire.

Séquence 2 : Introduire un témoignage dans un fait d'histoire.

Quatre textes portant sur des témoignages et en relation avec l'Histoire de l'Algérie sous domination coloniale.

Dans le premier texte (Delphine pour mémoire de D. DAENINCKS), il est intéressant d'étudier le système d'énonciation à deux niveaux : un système d'énonciation ancré dans le présent et un autre ancré dans le passé. Cette organisation n'est ni neutre ni gratuite en ce sens que l'enjeu du discours est de faire partager au lecteur les émotions, les jugements et la position de l'auteur par rapport aux faits. La position de l'auteur est clairement énoncée à la fin du texte. L'auteur participe à un débat d'actualité : le devoir de mémoire et les atrocités commises par le système colonial pendant l'occupation. L'Histoire n'est pas uniquement la narration mais aussi ce que les faits ont provoqués comme douleur, comme misère.

Le discours n'est plus neutre, il se veut partisan : partisan d'une vérité que le système colonial veut cacher ou nier.

Cette prise de position se retrouve, de manière explicite, chez M Yousfi dans le texte « Histoire du 8 Mai 1945 ». Le texte s'inscrit dans la typologie narrative, aucun indice ne renvoie à l'auteur, il est apparemment effacé. Néanmoins, l'exploitation lexicale révèle un enjeu : « raconter pour exprimer son point de vue. ». Les adjectifs et les adverbes caractérisant les différentes actions, le lexique utilisé rendent compte de la présence du narrateur et de son intention. A titre d'exemple, le verbe « avouer » et « témoigner » revêtent deux sens déterminants dans l'intention communicative : « avouer » une faute, une erreur, une injustice ; cet aveu justifie la provocation ; ce verbe introduit le discours d'un représentant de l'ordre colonial. « Témoigner » de ce que l'on a vu, entendu, vécu ; « témoigner » prend, ici, le sens d'intervenir pour rétablir une vérité, un droit, et ce témoignage est l'œuvre d'un Algérien.

Même si aucun indice linguistique ne signale la présence de l'auteur (le « je » n'apparaît pas dans le texte) on peut dire (et la dernière question de l'analyse y aide) qu'elle est fortement marquée par les procédés linguistiques et stylistiques adoptés : **Le discours, de par son enjeu, est argumentatif.**

Les productions écrites et orales vont dans le même sens et permettront au professeur d'étoffer ces activités par un travail sur la langue (dans un cadre textuel typologiquement marqué au plan narratif sous-tendu par un enjeu spécifiquement orienté vers la persuasion).

L'expression des sentiments, de l'émotion vécue lors de l'événement prises en charge par un champ lexical approprié et une caractérisation (des lieux, des personnages, des actions, de l'ambiance, etc.) méliorative ou péjorative (selon l'effet recherché) sont à mettre en évidence à partir de l'analyse des textes « Le 1^{er} Novembre à Khenchela » de S. BOUBAKEUR et « Femmes algériennes dans les camps » de M. KADDACHE et à exploiter dans le cadre du réinvestissement en expression écrite.

Séquence 3 : analyser et commenter un fait d'histoire.

La séquence 3 constitue le parachèvement du travail envisagé sur l'objet d'étude prescrit par le programme : la relation des faits et la manifestation de l'esprit critique. En fait, il s'agit de superposer les deux niveaux dans un énoncé appartenant au type expositif.

Les textes proposés dans cette séquence se distinguent des précédents par le fait qu'ils proposent une analyse d'un événement historique.

Dans le texte « Une guerre sans merci » de M.KADDACHE, le fait est contextualisé. La situation socio-économique en Europe et les considérations d'ordre politique internes ont été, pour l'auteur, les véritables causes de l'expédition française en Algérie.

Dans le 1^{er} paragraphe, l'auteur conteste les motifs que les Français avançaient (coup d'éventail) et donne d'autres qu'il justifie par des situations économiques, sociales et politiques.

Le 2^{ème} paragraphe montre l'aspect brutal et impitoyable de la guerre menée pour occuper le pays et soumettre le peuple algérien. Les faits, marqués par des dates (1842, 1884, 1885) sont étayés par des témoignages d'officiers français pour convaincre de la justesse du point de vue.

C'est l'expression de ce point de vue, par des outils linguistiques et des procédés stylistiques, que le professeur travaillera avec la classe.

Les deuxième et troisième textes (« Le bras de fer avec l'ordre colonial » de R.MALEK et le texte sans titre de M. YOUSFI) mettent en évidence l'analyse d'un fait par la mise en relation d'une situation propre à un pays à un moment donné (1945 et 1954) avec d'autres événements ayant eu lieu ailleurs (dans le monde). L'analyse relève, non pas de la narration des faits mais de l'établissement de relation entre ces faits, d'interrogations sur leur ressemblance, leurs causes, leurs conséquences, non pas uniquement sur le groupe social qui les a vécus mais aussi à l'échelle planétaire. Cet examen et cette réflexion sur le ou les événements est le propre de l'auteur et l'implique directement dans son discours. C'est-à-dire qu'il expose l'événement historique en y ajoutant ce qu'il sait de cet événement. La neutralité n'a plus de place dans ce type de discours puisqu'il transmet au lecteur la manière avec laquelle il voit le fait.

Le dernier texte proposé (Les Algériennes et la guerre) de K. Taleb Ibrahimy peut servir à une synthèse de tout le travail sur l'objet d'étude. Le fait (en l'occurrence, la participation de la femme algérienne au combat pour l'indépendance en Algérie) est perçu par l'auteur dans sa projection dans l'avenir. C'est dire que l'Histoire n'est pas uniquement une succession de faits isolés ; ces faits sont en relation entre eux, s'expliquent par les rapports qu'ils entretiennent, se manifestent dans des conditions (sociales, culturelles, économiques ou autres) précises et agissent sur l'état de la société. Ce faisceau événementiel est le moteur de l'évolution sociale en général et de l'homme en particulier.

CHAPITRE 2 : LE DEBAT D'IDEES.

Ce chapitre se compose de deux séquences.

Séquence 1 : S'inscrire dans un débat : convaincre ou persuader.

Partant du principe que l'élève a déjà travaillé l'argumentation (en 1^{ère} et en 2^{ème} A.S.), nous l'orientons, à travers l'étude des textes proposés dans le manuel, vers l'utilisation de cette argumentation dans une situation de communication définie inscrite dans un mode procédural précis (le débat) et un enjeu spécifique : échanger ses points de vue dans le cadre d'une discussion sur une question, ou autre pour aider à la prise de décision. Il s'agit d'émettre un avis, une opinion en l'appuyant par des arguments pour convaincre de sa pertinence et de sa justesse. Il ne s'agit pas de convaincre pour s'imposer, encore moins de s'opposer pour s'opposer.

Cette dimension est illustrée par le texte « Les O.G.M. en question » de C. Vincent, où à travers les différents articles qui le composent la problématique est clairement posée et les enjeux bien définis.

Les productions écrite et orale renvoient particulièrement à ce domaine avec un recours à la boîte à outils insérée en fin de séquence pour y puiser les connecteurs et les introducteurs nécessaires à la mise en forme de l'expression.

Le deuxième texte « Hamid Serradj réunit les fellahs » de M. Dib, est un texte narratif, mais l'intérêt qu'il présente est qu'il permet aux élèves de stabiliser l'aspect procédural du débat. Les notions de réunion (déjà installée par le texte précédent), de modérateur, de discipline de groupe, etc.) sont explicités et serviront au professeur et aux élèves de mieux gérer les travaux de groupes et la réalisation du projet.

Argumenter consiste à soutenir ou à contester une opinion, une thèse sur un thème ou un sujet, mais aussi à agir sur le destinataire en cherchant à le convaincre ou à le persuader. Le locuteur tient généralement compte de thèses différentes des siennes, avec lesquelles il entre en discussion dans une délibération, solitaire ou collective.

Cela étant, le débat peut être entamé et les élèves en exprimant leurs points de vue les soutiendront par divers procédés dont

l'exemple, le registre de langue qui devront être adaptés au niveau du destinataire.

L'exemple, dans les deux textes « Comment reconnaître le racisme ? » et « Le racisme expliqué aux lecteurs du Monde » de T. Bendjelloun, est au service de l'argumentation et varie en fonction de l'interlocuteur (son âge, son niveau d'instruction, son milieu social, etc.) et de l'enjeu du discours développé (éduquer, par exemple).

Pour convaincre, celui qui argumente fait appel à la raison, aux facultés d'analyse et de raisonnement du destinataire pour obtenir son adhésion réfléchie.

- **II formule une thèse.**

- **II présente des arguments, c'est-à-dire des éléments de preuve destinés à étayer ou réfuter cette thèse**

- **II illustre ces arguments par des exemples (personnels, historiques, littéraires ou culturels; citation, anecdote, récit, fable, mythe...).**

Le professeur pourra, par un travail sur la langue (champ lexical, champ sémantique domaines de références, etc.) établir une comparaison entre les deux textes pour faire ressortir l'impact de cette adaptation sur l'efficacité de l'argumentation. C'est ce qui explique que ces deux textes sont regroupés et ne font l'objet que d'une seule rubrique « faire le point » et débouchent sur une seule activité de production prenant en charge ces différents aspects.

Dans le deuxième texte « Le Titanic et les O.G.M. » de J.C. Membre, la comparaison permet d'établir des liens entre une situation connue, avérée et/ou vécue et une autre dont on veut convaincre des avantages ou des inconvénients. Le renvoi à ce qui existe déjà et dont l'interlocuteur est convaincu (Le Titanic est au fond des mers, il y a eu naufrage, donc tragédie) donne la possibilité de mieux placer les arguments et de convaincre facilement.

Celui qui argumente ordonne ses arguments dans le cadre d'un raisonnement (inductif, déductif, critique, dialectique, concessif, par analogie, par l'absurde...) et d'une progression argumentative où ils sont souvent articulés entre eux par des connecteurs logiques.

Le texte « Faut-il dire la vérité au malade » de P. Viansson Ponte et alii, a été sélectionné pour la prise en charge de cet aspect du discours argumentatif. Ce texte offre l'avantage d'une structure

clairement identifiable et que nous appelons, dans le manuel, « circuit argumentatif ».

Séquence2 : Interpeller son interlocuteur, concéder, réfuter, ironiser.

Le locuteur doit faire en sorte que ses destinataires se sentent concernés par le discours. Il est ainsi conduit à multiplier les adresses aux destinataires en utilisant fréquemment le « tu » ou le « vous », en les prenant à témoin de ce qu'il dit, par exemple au moyen d'interrogations, de questions oratoires ou questions rhétoriques (fausses questions dissimulant en fait une affirmation).

Il peut tenter de soutenir l'intérêt de son propos en utilisant des anecdotes ou des exemples frappants. Suivant le contexte, il amusera le destinataire par des plaisanteries ou des traits d'esprit, ou le choquera par des formules volontairement provocantes.

Le texte « La crise des certitudes » de Paul Valéry se prête à une exploitation pour mettre en évidence et montrer aux élèves les procédés utilisés pour réaliser l'intention communicative du locuteur (l'auteur) et l'enjeu de son discours. Le choix des mots, des arguments, les situations évoquées, les oppositions établies feront l'objet d'un questionnement pour montrer leur fonction et leur rôle dans le développement du discours en vue de mieux convaincre ou persuader.

Cette intention communicative et cet enjeu devront apparaître dans l'expression écrite proposée à la suite de ce texte et dans laquelle l'élève réinvestira les procédés et les figures de style étudiés dans le texte.

La lettre de J. J. Rousseau présente la concession : l'auteur commence par accorder quelque crédit aux arguments adverses, pour défendre ensuite plus librement ses propres arguments. Cette stratégie lui permet de défendre avec plus de vigueur sa thèse et de rejeter totalement ou en partie la thèse adverse.

Le texte de G. de Maupassant s'élève contre les militaires qui jugent la guerre nécessaire et bénéfique. Le professeur pourra aborder l'argumentation construite sur la réfutation et l'argument d'autorité. L'argument d'autorité est la « thèse » de V. Hugo que Maupassant cite et qu'il oppose à celle de de Moltke. La thèse adverse (celle de de Moltke est traitée avec sévérité. En relevant les champs lexicaux antagonistes du bon et du mauvais et en étudiant leur mise en relation le professeur disposera d'un bon moyen d'approche de ce type d'argumentation.

L'étude lexicale des reprises des effets de la guerre laisse apparaître la moquerie de l'auteur pour la thèse de de Moltke. Le texte sera exploité aussi au plan du style et des figures de style (anaphore, période, question oratoire, antithèse ...).

Les deux textes suivants « l'affiche » du journal El-Watan et « La propriété, facteur d'inégalité, réponse à Rousseau » de Voltaire (le texte de J.J. Rousseau « La propriété privée, facteur d'inégalité est proposé pour faciliter la lecture de la réponse de Voltaire) introduisent l'ironie comme procédé dans l'argumentation. Le choix des termes pour ridiculiser l'adversaire est déterminant dans ce type d'argumentation et la violence du sémantisme qui en découle fait que le discours devient raillerie et vise à discréditer l'interlocuteur ' relevez chez Voltaire les termes qui renvoient aux animaux sauvages et l'utilisation du mot « gueux » dans la dernière phrase.

Cinq textes traitant du moteur de recherche sur le Web « Google », objet d'une polémique suite à son rachat de « YouTube », sont proposés pour faire l'objet d'une lecture en vue d'une synthèse. Le choix qui a présidé à leur sélection est qu'ils participent à un débat d'idées sur la confiance que les internautes peuvent accorder à ce moteur de recherche et la menace qu'il présente dans le domaine de la confidentialité des informations qu'il stocke sur ceux qui l'utilisent.

Des grilles en fin de manuel aideront les élèves dans la réalisation de cette synthèse.

CHAPITRE 3 : L'APPEL.

Ce chapitre comprend deux séquences.

Séquence 1 : Comprendre l'enjeu de l'Appel et le structurer.

Les deux premiers textes (l'affiche du secours populaire algérien et l'extrait l'appel du 1^{er} Novembre) serviront à mettre en évidence l'enjeu de l'appel et à percevoir le rapport locuteur/auditeur. L'appel incite à l'action et à la réaction.

Texte 2 : « Protégeons notre planète » de J. Rostand consolide les notions vues précédemment en permettant à l'élève de comprendre le statut du locuteur et du style qui caractérise ce type de discours. Les procédés utilisés sont ceux déjà travaillés en argumentation.

Texte 3 : « Appel du Directeur de l'Unesco » de M' Bow

L'émetteur de l'appel structure son discours pour obtenir l'adhésion de son interlocuteur ; pour cela, il présente d'abord une situation (jugée ou étant négative). Cela lui permettra de sensibiliser son interlocuteur à l'idée de changement, de réaction face à cette situation. Cet exposé de la situation permet d'introduire des arguments auxquels l'interlocuteur est préparé. Les arguments présentés, l'incitation à l'action peut être possible et a toutes les chances d'aboutir.

Séquence 2 : Inciter son interlocuteur à agir.

L'incitation à l'action est subordonnée au choix des arguments, à leur enchaînement et au style adopté par l'émetteur de l'appel.

Texte 1 « Appel de l'abbé Pierre »

Dans ce texte, nous avons relevé le style oratoire, le choix des termes pour renforcer le rapport locuteur/auditeur, le champ lexical de l'amitié, de la solidarité opposé à celui de la misère et du dénuement. Le procédé de l'anaphore est à mettre en relief.

Texte 2 : « Appel du 31 Octobre 2002 »

Dans tout discours argumentatif, pour être convaincant, le locuteur s'adapte au public visé : les verbes introduisant l'exhortation, le registre de langue, etc. sont choisis en fonction des destinataires. Etudier dans ce texte les verbes introduisant l'interpellation en tenant compte du statut des émetteurs (intellectuels) et celui de leurs destinataires de cet appel (les plus hautes instances politiques de l'Etat).

Texte 3 : L'affiche d'Amnesty International.

L'appel peut se réaliser sous forme de texte ou sous forme d'affiche. Le message iconique est suffisamment explicite pour exprimer ce que peut exprimer un texte écrit notamment en ce qui concerne la situation dénoncée. L'appel est implicite mais sa force est compensée par les indications portées sur l'affiche. Ainsi, les personnes à l'intérieur de la nacelle représentent celles spoliées de leurs droits et emprisonnés par les systèmes politiques répressifs représentés par la nacelle sous forme de casque de soldat. L'entorse à l'orthographe du mot quelque part « quelquepart » dans le texte est voulue. « Quelquepart » ne désigne pas de manière indéterminée un lieu et donc ne s'oppose pas à « partout ». Il prend le sens de « partout », c'est-à-dire là où l'on se trouve.

Texte 4 : « La recherche d'un vaccin contre le sida : une priorité » de J.F. Delfraissy.

Ce texte reprend l'adaptation du style et des procédés en fonction du public visé. Il s'agit beaucoup plus, du fait du domaine de référence (la recherche scientifique, l'aide humanitaire) d'une invitation à une participation à la recherche d'un remède. Ce texte ne s'adresse pas à un large public et trouve sa place dans des revues spécialisées.

Texte 5 : « La langue française, une part ou une tare de notre histoire » de S. Benaïssa.

Dans ce texte à dominante narrative, se trouve inséré un passage injonctif. L'intérêt est d'étudier la force des arguments, leur enchaînement et leur impact sur les parents de l'auteur et de ses camarades.

CHAPITRE 4 : LA NOUVELLE FANTASTIQUE.

Ce chapitre comprend trois séquences.

Séquence 1 : Introduire le fantastique dans un cadre réaliste.

Texte 1 : « Le Nez » de Gogol.

Ce texte est proposé pour expliciter la notion de fantastique. La présence du nez dans le pain préparé par la femme du barbier est inexpliquée. Elle constitue un fait étrange faisant intrusion dans un cadre habituel et auquel sont confrontés des personnages qui n'ont rien d'exceptionnel. Le fait suscite interrogation et trouble, voire peur chez le lecteur, mais ne trouve une explication rationnelle ou logique.

Texte 2 : « La main » de G. de Maupassant.

(Nous avons opté pour le découpage d'une nouvelle plutôt que le recours à des extraits pour permettre à l'élève de suivre le cheminement de l'écriture de la nouvelle et mieux percevoir sa structure et les procédés utilisés)

Ce texte permet de mettre en évidence la structure de la nouvelle fantastique à savoir le récit-cadre et le récit-encadré. Deux instances énonciatives cohabitent dans ce texte : le narrateur et le personnage-relais qui prendra en charge la narration du fait fantastique. Le narrateur-relais de par son statut de témoin privilégié du fait, parce qu'il l'a vécu, apporte une crédibilité à l'histoire et persuade le lecteur de « la véracité » des faits racontés.

Texte 3 : « La main (2) » de G. de Maupassant.

Le narrateur-relais narre et commence par décrire les circonstances, le lieu où se déroule l'action. Cette mise en place du décor et l'installation des personnages importants dans le déroulement de l'histoire se fait de telle sorte à tenir le lecteur en haleine. La caractérisation, la description sont autant de procédés utilisés pour inquiéter le lecteur et l'intéresser à la suite du récit.

Texte 4 : « La main (3) » de G. de Maupassant.

Dans le décor installé, un élément intrigue : la main accroché au mur. Sa description et le choix des termes utilisés font qu'elle occupe une place importante et suscite curiosité et peur chez le lecteur. **Le fantastique est très souvent lié à une atmosphère particulière, une sorte de crispation due à la rencontre de l'impossible. La peur est**

souvent présente, que ce soit chez le héros ou dans une volonté de l'auteur de provoquer l'angoisse chez le lecteur.

Texte 5 : « La main (4) » de G. de Maupassant.

La mort de l'Anglais reste mystérieuse et les conditions de sa disparition restent inexpliquées. La tentative d'explication que le narrateur-relais apporte (c'est une sorte de vendetta) ne semble pas satisfaire les femmes qui l'écoutaient.

Séquence 2 : Les procédés dans l'écriture de la nouvelle.

Texte 1 : « La ficelle » de G. de Maupassant

Dans la nouvelle fantastique, l'atmosphère des lieux, la perception des phénomènes, les sentiments d'angoisse, de peur jouent un rôle prépondérant et constituent la clé de voûte de la narration. Ces perceptions ne peuvent être exprimés par le narrateur que par la mobilité de son point de vue. Le point de vue externe fait de lui le témoin d'un décor, d'une ambiance, de l'aspect physique des personnages et le point de vue interne lui permet de décrire ce que les personnages ressentent ou l'atmosphère de l'étrange dans un décor qu'il a auparavant installé.

Textes 2 et 3 : de A. Barico et de T. Gautier.

Le déroulement de l'histoire dans le genre fantastique se fait selon des rythmes différents. Les pauses, les accélérations et les périodes sont autant de procédés permettant d'installer un climat de tension, de l'amplifier ou de détendre l'atmosphère.

Séquence 3 : Comprendre l'enjeu de la Nouvelle fantastique.

Deux nouvelles appartenant au registre fantastique sont proposées pour lecture et compréhension d'une part, et pour l'exercice du résumé d'autre part.

Il serait intéressant d'identifier l'étrange dans ces deux nouvelles et solliciter les élèves à une interprétation de cet étrange, ce qui donnera lieu à des activités d'écriture pour leur permettre d'exprimer, à leur tour, leur imaginaire.

Bibliographie

Penser la communication, Dominique Wolton, Flammarion 1998

L'utopie de la communication, Philippe Breton, éditions de la découverte 1997

L'explosion de la communication, Philippe Breton, éditions de la découverte 1999

Une histoire de la communication moderne, Patrice Flichy, éditions de la découverte 1997

Le communication, Marie-Hélène Westphalen, Dunod, 1994